

n°9

Décembre
2012

BOURGESPLUS Magazine

Le magazine de la Communauté d'agglomération Bourges Plus > www.bourgesplus.fr

2012 OSER
2009 CONSTRUIRE 2010 INNOVER
2006 ANTICIPER 2007 DÉVELOPPER 2008
2002 RÉUNIR 2003 RÉFLÉCHIR 2004 PRÉPARER
2009 CONSTRUIRE 2010 INNOVER 2011 AMÉNAGER 2012 OSER 2002 RASSEMBLER
2006 ANTICIPER 2007 DÉVELOPPER 2008 MOBILISER 2009 CONSTRUIRE 2010 INNOVER 2011 AIDER
2002 RÉUNIR 2003 RÉFLÉCHIR 2004 PRÉPARER 2005 AGIR 2006 ANTICIPER 2007 CONCRÉTISER 2008

2009 CONSTRUIRE 2010 INNOVER 2011 AMÉNAGER 2012 OSER 2002 RASSEMBLER 2003 RÉFLÉCHIR 2004 PRÉPARER 2005 INVESTIR
2007 DÉVELOPPER 2008 MO
2003 RÉFLÉCHIR 2004 PRÉPARER 20
2012 OSER 2002 RASSEMBLER 2
2009 CONSTRUIRE 2010 INNOVER 201
2006 ANTICIPER 2007 CONCRÉTISER 20
2004 PRÉPARER 2005 INVES
2012 SOUTENIR ET ACCOMPAGNER 2002 RI
2009 CONSTRUIRE 2010 INNOVER 201
2007 DÉVELOPPER 2008 MOBILISER 20
2004 PRÉPARER 2005 AGIR 2006
2012 OSER 2002 RASSEMBLER 2003 F
2009 CONSTRUIRE 2010 INNOVER 2011 AIDEF
2006 ANTICIPER 2007 CONCRÉTISER 2008 MOBILI
2004 PRÉPARER 2005 INVESTIR 2006 /
2002 RÉUNIR 2003
2009 CONSTRUIRE 2010 INNOVER 2011 AMÉNAGEI
2007 DÉVELOPPER 2008 MOBILISER 2009 CONSTF
2004 PRÉPARER 2005 AGIR 2006 ANTICIPER 2007
2002 RASSEMBLER 2003 RÉFLÉCHIR 2004 PRI
2010 INNOVER 2011 AIDER 2012 SOUTENIR ET ACC
2007 CONCRÉTISER 2008 MOBILISER 2009 CONST
2005 INVESTIR 2006 ANTICIPER 200
2002 RÉUNIR 2003 RÉFLÉCHIR 20
2010 INNOVER 2011 AMÉNAGER 2012 OSER 2002 F
2008 MOBILISER 2009 CONSTRUIRE 2010 INNOVEI
2005 AGIR 2006 ANTICIPER 2007 CONCRÉTISER 20
2003 RÉFLÉCHIR 2004 PRÉPARER 2005 INVESTIR 2
2012 SOUTENIR ET ACCOMPAGNER 2002 RÉUNIR
2009 CONSTRUIRE 2010 INNOVER 2011 AMÉNAGEI
2007 DÉVELOPPER 2008 MOBILISER 2009 CONSTF
2004 PRÉPARER 2005 AGIR 2006 ANTICIPER 200
2002 RASSEMBLER 2003 RÉFLÉCHIR 2004 PRÉPAF
2010 INNOVER 2011 AIDER 2012 SOUTENIR ET ACCOMPAGNER 2002 RÉUNIR 2003 RÉFLÉCHIR 2004 PRÉPARER 2005 AGIR 2006 ANTICIPER
2007 CONCRÉTISER 2008 MOBILISER 2009 CONSTRUIRE 2010 INNOVER 2011 AMÉNAGER 2012 OSER 2002 RASSEMBLER 2003 RÉFLÉCHIR
2004 PRÉPARER 2005 INVESTIR 2006 ANTICIPER 2007 DÉVELOPPER 2008 MOBILISER 2009 CONSTRUIRE 2010 INNOVER 2011 AIDER 2012 OSER



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION 2002 > 2012 10 ANS À VOS CÔTÉS

IR ET ACCOMPAGNER
CONSTRUIRE 2010 INNOVER
2007 DÉVELOPPER 2008
ÉCHIR 2004 PRÉPARER
2012 OSER 2002 RASSEMBLER
TRUIRE 2010 INNOVER 2011
2007 CONCRÉTISER 2008
PRÉPARER 2005 INVESTIR 2006
OMPAGNER 2002 RÉUNIR
2010 INNOVER 2011
VELOPPER 2008 MOBILISER
2004 PRÉPARER 2005 AGIR
2002 RASSEMBLER 2003
2010 INNOVER 2011 AIDER 2012
RÉTISER 2008 MOBILISER
2005 INVESTIR 2006 ANTICIPER
2002 RÉUNIR 2003 RÉFLÉCHIR
2011 AMÉNAGER 2012 OSER
MOBILISER 2009 CONSTRUIRE
AIDER 2006 ANTICIPER
2003 RÉFLÉCHIR 2004
2011 AIDER 2012 SOUTENIR ET
MOBILISER 2009 CONSTRUIRE
ANTICIPER 2007 DÉVELOPPER
RÉFLÉCHIR 2004 PRÉPARER
OSER 2002 RASSEMBLER
IRE 10 INNOVER 2011 AIDER
CONCRÉTISER 2008 MOBILISER
2005 INVESTIR 2006 ANTICIPER
2002 RÉUNIR 2003 RÉFLÉCHIR
2011 AMÉNAGER 2012 OSER
SER 2009 CONSTRUIRE

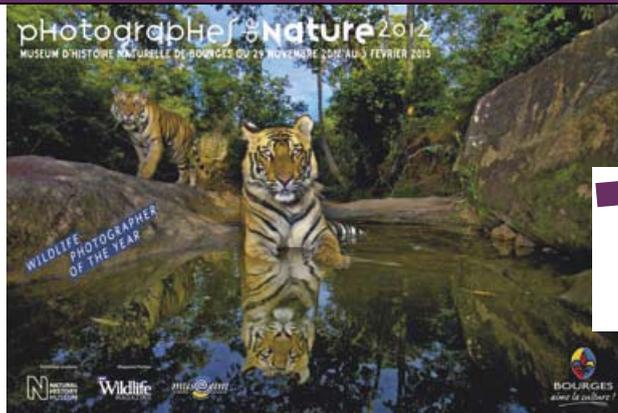
• Communication
La web appli de Bourges Plus

• Dossier
L'Agglo fête ses 10 ans !

• Eau potable
La qualité de votre eau



Rendez-vous sur
www.bourgesplus.fr



BOURGES
Jusqu'au 28 février 2013
EXPOSITION PHOTOGRAPHES DE NATURE
Muséum d'Histoire Naturelle

ANNOIX

Plus d'infos : mairie 02 48 59 50 00
www.annox.fr

ARÇAY

Plus d'infos : mairie 02 48 25 31 77
http://mairiearçay.free.fr

BERRY-BOUY

Plus d'infos : mairie 02 48 26 82 23

BOURGES

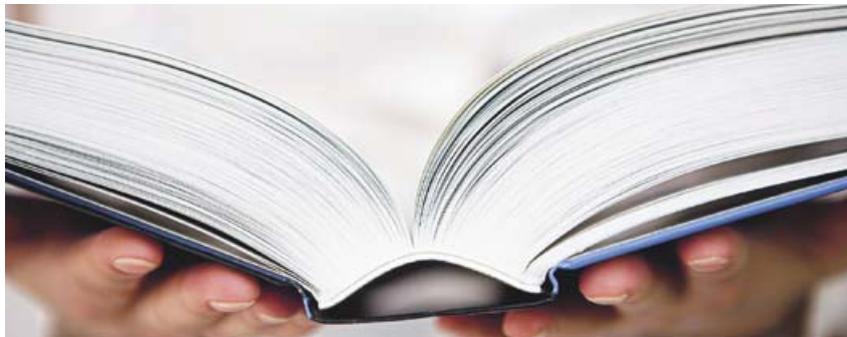
Plus d'infos : mairie 02 48 57 80 00
www.ville-bourges.fr

Lundi 31 décembre
GRANDE PARADE ET
CONCOURS PYRO-
SYMPHONIQUE

Vendredi 18 janvier
RENCONTRES POUR BOURGES
CHANCELLERIE

Samedi 19 janvier
PORTES OUVERTES DU
COMPLEXE DE COUBERTIN
Avenue du 11 novembre

Jusqu'au samedi 9 mars
2013
EXPOSITION : LES VILLES NE
SONT PAS TOUTES OBSCURES
Médiathèque - Bd Lamarck



Jusqu'au 10 mars
EXPOSITION : LE LIVRE DANS
TOUS SES ÉTATS
Musée des meilleurs ouvriers
de France

LA CHAPELLE SAINT-URSIN
Plus d'infos : mairie 02 48 23 21 00
www.lachapelle-saint-ursin.fr

Sam 22 et dim 23 décembre
CROSS DU PÈRE NOËL
A.L.L.C cyclo-cross,
salle des fêtes /stade

Lundi 31 décembre
REPAS DANSANT
A.S.C, salle des fêtes

Mercredi 10 janvier 2013
VŒUX DU MAIRE
Salle des fêtes

Jeudi 11 janvier
RIFLES DU COMITÉ DES
FÊTES
Salle des fêtes

Samedi 19 janvier
EXPO "RÉTRO GAMING"
CONSOLES ET JEUX VIDÉO
Salle des fêtes

Samedi 26 janvier
SAINT VINCENT
"PROPACHAP"
Salle des fêtes

Samedi 16 février
THÉÂTRE COMITÉ DES FÊTES
Salle des fêtes

Samedi 23 février
SOIRÉE DANSANTE DU CLUB
INFORMATIQUE
Salle des fêtes

LE SUBDRAY
Plus d'infos : mairie 02 48 55 26 04
www.le-subdray.fr

MARMAGNE
Plus d'infos : mairie 02 48 26 84 01
www.marmagne.fr

MORTHOMIERS
Plus d'infos : mairie 02 48 55 26 24
www.morthomiers.fr

PLAINPIED-GIVAUDINS
Plus d'infos : mairie 02 48 50 88 60
www.plainpied-givaudins.fr

Du 17 janvier au 16 février
RECENSEMENT DE LA
POPULATION

Vendredi 25 janvier - 18h30
VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Samedi 2 - dimanche 3 février
STE-BLAISE (CÉRÉMONIE, BAL)

Sam 16 et dim 17 février
PUCES COUTURIÈRES

SAINT-DOULCHARD
Plus d'infos : mairie 02 48 23 52 52
www.mairie-saintdoulchard.fr

Lundi 31 décembre
SOIRÉE DANSANTE
DE LA SAINT-SYLVESTRE
Organisée par le Centre Franco-
Portugais - Centre Socio Culturel

Lundi 31 décembre
SOIRÉE DANSANTE
DE LA SAINT-SYLVESTRE
Organisée par le Comité des
fêtes - Centre de Loisirs

Du lundi 21 au mardi 29 janvier
EXPO "LES TÊTES DE L'ART"
Domaine de Varye

Sam 26 et dim 27 janvier
RIFLES
Scherzo

Samedi 2 février
ATELIERS DE CALLIGRAPHIE
Bibliothèque (10-12h - 14-16h)

SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Plus d'infos : mairie 02 48 30 84 18
www.saintgermaindupuy.fr

Mercredi 12 décembre - 10h
RENDEZ-VOUS... CONTES
"Le petit livre des grands
secrets" à la bibliothèque

Vendredi 21 décembre
FEU D'ARTIFICE DE NOËL
Place de la mairie à 17h30

Du 12 janvier au 9 février
"LE CINÉMA S'EXPOSE"
Bibliothèque municipale

Dimanche 20 janvier - 14h
AUDITIONS DE L'ÉCOLE DE
MUSIQUE ADAGIO
Salle des Fêtes

Samedi 2 - dimanche 3 février
MARCHÉ GOURMAND
Organisé par le Comité des
Fêtes - Salle des Fêtes

Mercredi 13 février
RENDEZ-VOUS CONTES
COLETTE MIGNÉ
15h : Contes pour enfants
19h : "Le Cri d'amour de l'huître
perlière" pour adultes

Vendredi 8 mars
JOURNÉE POUR L'ÉGALITÉ
DES FEMMES ET DES HOMMES
Salle des Fêtes

SAINT-JUST
Plus d'infos : mairie 02 48 25 62 11

SAINT-MICHEL-DE-VOLANGIS
Plus d'infos : mairie 02 48 69 35 74

Mardi 24 décembre
CRÊCHE VIVANTE
Organisée par la Mairie

Lundi 31 décembre
RÉVEILLON
Organisé par le Foyer Rural

TROUY
Plus d'infos : mairie 02 48 64 78 18
www.villedetrouy.fr

*Toutes les manifestations ont
lieu à l'espace J-Marie Truchot*

Lundi 31 décembre
RÉVEILLON DE LA
SAINT-SYLVESTRE
Trouy Temps Libre

Dimanche 6 janvier 2013
THÉ DANSANT
Comité des Fêtes de Trouy

Vendredi 11 janvier
VŒUX À LA POPULATION
Municipalité de Trouy

Dimanche 13 janvier
THÉ DANSANT
Cyclo club de Trouy

Dimanche 20 janvier
THÉ DANSANT
FNACA

Sam 26 et dim 27 janvier
BOURSE AUX COLLECTIONS
Trouy Temps Libre

Samedi 2 février
DÎNER DANSANT
Gym Adulte Trucyenne

Dimanche 3 février
THÉ DANSANT
E.S. Trouy Vétérans

Samedi 9 février
DÎNER DANSANT
Comité des Fêtes de Trouy

Dimanche 10 février
THÉ DANSANT
Espoir Trucydien

Dimanche 24 février
RIFLES
Trouy Temps Libre

MARCHÉS DE NOËL

- BOURGES Du vendredi 14 au lundi 24 décembre
Parvis de la cathédrale
- LA CHAPELLE ST-URSIN Dimanche 16 décembre
Comité des fêtes, salle des fêtes
- MARMAGNE Vendredi 14 décembre de 17 à 22 h
Amicale laïque, place de l'Eglise





06



07

SOMMAIRE



09



21

02 LES RENDEZ-VOUS DE L'AGGLO

Les manifestations à ne pas manquer !

04 C'EST D'ACTU !

News, événements, actualité des communes...

05 L'AGGLO UTILE

06 TRI DU VERRE

Rappel pédagogique sur l'utilité de trier le verre

07 CONTENEURISATION

Nouveaux bacs pour les usagers

08 UNE WEB APPLI

Pour les smartphones

09 DOSSIER : RÉTROSPECTIVE 10 ANS DE BOURGES PLUS

22 HABITAT SOCIAL

L'aide de l'Agglo en la matière

23 LA QUALITÉ DE L'EAU



Édité par la Communauté d'agglomération Bourges Plus > www.bourgesplus.fr

23-31, Boulevard Foch - CS 20321 - 18023 Bourges cedex - Tél. : 02 48 48 58 58
 Fax : 02 48 48 58 60 - Directeur de la Publication : Alain TANTON - Rédacteur en Chef : Dominique BERTIN - N° ISSN : 1763-9476 - Dépôt légal : à parution
 - Conception maquette et réalisation : Kéops Concept - Impression : Touraine Rotos Vincent - Diffusion : La Poste (49 000 exemplaires) / Crédits photos : Bourges Plus, Ville de Bourges, Steve Winter (USA), Fotolia : Nathalie P. / St. Clair Photography / Kelkel / Yang Xiaofeng, iStock : franckreporter, YinYang, malerapaso, tuja66 / gettyimage : kedsanee

Magazine imprimé sur papier PEFC, chez un imprimeur label Imprim'vert.

IMPRIM'VERT®



ÉDITO



Décidons notre Avenir Ensemble

Notre communauté d'Agglomération née en 2002 fête donc, en cette fin d'année ses 10 ans. Une toute jeune agglomération en vérité, mais déjà un long travail derrière elle.

Née du principe selon lequel l'union fait la force, elle a su rassembler 12 puis 14 et très bientôt 16 communes. Nous avons en effet réalisé et réalisons ensemble bien plus que nous n'aurions pu le faire séparément.

Notre Agglo, niche de ses 100.000 habitants est, plus forte, plus attractive, plus armée pour tenir sa place dans la compétition des territoires de France que chacune des communes prise isolément.

Notre destin est le même, que nous habitons Bourges, St Germain du Puy, Armoix ou toute autre commune. Notre avenir est commun car nous vivons ensemble sur un même territoire.

Le développement économique dans la solidarité de nos communes et de nos concitoyens, c'est toute la philosophie qui a choisie Bourges Plus dans le respect de la diversité de ses membres.

Unissons nos forces et nos atouts pour gagner ensemble et partager les fruits de ce travail.

Aujourd'hui nous avons créé 3000 emplois, attiré 4000 étudiants, inventé la technopôle Lahitolle, renové les centres-bourgs, protégé nos captages d'eau potable, construit de nouvelles stations d'épuration, aidé les projets communaux etc...

Demain nous développerons nos restaurants et résidences universitaires, nous poursuivons la création d'emplois nouveaux, nous améliorerons notre environnement, nous perfectionnerons notre réseau de bus, nous moderniserons nos déchetteries etc... pour qu'ensemble, ici où nous aimons vivre, il y ait un avenir pour nos enfants et nos petits-enfants.

Parce qu'il serait absurde de se résigner à le subir... décidons notre avenir ensemble !

Alain TANTON
Président de Bourges Plus
1^{er} Maire-adjoint de Bourges



Toute l'actualité de vos communes



BOURGES

Centre nautique

La Ville de Bourges a décidé de rénover complètement son centre nautique. L'ensemble du bâtiment est modernisé. En outre, le bassin extérieur de 50 mètres va être rendu accessible tout au long de l'année. Un vrai plus pour les usagers, les clubs et les scolaires !

LA CHAPELLE SAINT-URSIN

Maison de l'enfance : besoin d'espace



L'augmentation du nombre d'enfants des écoles et l'augmentation de la proportion d'enfants qui

utilisent les services périscolaires (restauration, accueil avant et après classe) justifient l'engagement de la construction d'un nouvel immeuble dédié aux activités sportives (coût prévisionnel : 400 000 €).

A ce projet s'ajoute l'acquisition en cours d'un logement mitoyen. Au total les enfants chapellois auront bientôt plus d'espace et de confort. Les associations et les familles qui utilisent la salle municipale pourront festoyer sans gêner le voisinage.

FORUM ETUDIANTS

Remise du lot du jeu concours



Lors du dernier forum Etudiants, Bourges Plus avait organisé un jeu concours avec à la clé un iPad 2 à gagner. Plus de 600 étudiants ont participé au Forum Etudiants

et 208 d'entre eux ont rempli un bulletin de participation. Le tirage au sort s'est déroulé le 19 septembre 2012. C'est Alize Autie-Goncalves, en 1^{ère} année de BTS MUC (Management des Unités Commerciales) au lycée Sainte-Marie Saint-Dominique qui a gagné l'iPad, remis par Alain Tanton, Président de Bourges Plus, le vendredi 28 septembre.

LE SUBDRAY

Concert du vendredi 31 août



Le quintette EOLE maîtrisant classique et standards Américains a fait preuve d'un talent confirmé.

Le programme présenté par Laure la cornettiste a conquis le public par sa verve et sa grande connaissance des œuvres. Le public du Subdray et des alentours conquis par ces musiciens a chaleureusement applaudi les exécutants. Un pot d'honneur a réuni public et musiciens à la Bergerie pour terminer cette riche soirée musicale dans la convivialité.

BOURGES PLUS

Bourges Plus au Subdray

L'Agglomération a procédé à d'importants travaux au Subdray. En effet, Bourges Plus a créé une station de relèvement sur le parc d'Activités du César. Cette station a remplacé

la station d'épuration du Subdray. Cette nouvelle unité doit permettre de refouler les effluents de ce parc d'activités vers le réseau de Bourges. Coût de l'opération, environ 300 000 €.



MARMAGNE

Un bureau de Poste modernisé et agrandi



La Poste se refait une beauté avec une rénovation complète du bureau de Marmagne qui a été réouvert le 22 octobre. Ces travaux offrent aux clients un bureau modernisé et agrandi et permettent à la commune de récupérer l'étage du bâtiment pour y créer ultérieurement un nouveau logement locatif. Ce chantier important, issu de nombreuses discussions avec la Municipalité, marque l'attachement de La Poste à Marmagne.

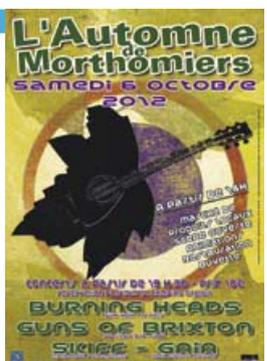
MORTHOMIERS

L'Automne de Morthomiers

Un événement qu'il fallait ne pas manquer le 6 octobre. Après le Printemps de Bourges voici "l'Automne de Morthomiers", festival rock avec des groupes talentueux :

- les Burning Heads (Punk Rock - Orléans)
- Guns Of Brixton (Post Rock Dub - Caen)
- Skiff (Metal Rock - Clermont-Ferrand)
- Gaïa (Rock Fusion - Bourges).

Avec un marché d'artisans locaux, une scène ouverte, des animations diverses, buvette et restauration sur place.



BOURGES

AGENDA INSTITUTIONNEL

• Prochains bureaux communautaires :

- Lundi 10 décembre 18 h
- Lundi 28 janvier 18 h
- Lundi 11 février 18 h
- Mardi 4 mars 18 h

• Prochain conseil communautaire :

- Lundi 17 décembre 18 h
- Vendredi 29 mars 17 h

Salle de conférence du Palais d'Auron. Entrée libre.



RELÈVE DES COMPTEURS

- ANNOIX : Janvier
- ARÇAY : Janvier
- BOURGES :
 - Asnieres-lès-Bourges : Fin février à mi-mars
 - Bourges Est : Début novembre à mi-décembre
 - LA CHAPELLE SAINT-URSIN : Fin février à mi-mars
 - LE SUBDRAY : Janvier
 - MORTHOMIERS : Mi-mars
 - PLAIMPIED-GIVAUDINS : Janvier
 - SAINT-DOULCHARD : Fin janvier à fin février
 - SAINT-GERMAIN-DU-PUY : Fin mars à mi-avril
 - SAINT-JUST : Janvier
 - TROUY : Janvier



PLAIMPIED-GIVAUDINS

Agrandissement de la crèche parentale

La commune de Plaimpied-Givaudins accueille Pirouette-Galipette, crèche associative créée en 2007 d'un partenariat entre Plaimpied-Givaudins, Annoix, Lissay-Lochy, St-Just et Levet, qui contribuent à son financement. En 2010, pour faire face à la forte demande de places, il a été décidé par les communes partenaires que Plaimpied-Givaudins rachèterait le foncier afin d'agrandir et réaménager les locaux. Pirouette-Galipette dispose donc de 15 places à la place de 12 soit environ 11 enfants accueillis en plus.



SAINT-DOULCHARD

12^e Salon artistique

Au Domaine de Varye, ouverture tous les jours, de 14h30 à 18h30 du samedi 24 novembre

au dimanche 9 décembre, entrée libre. Chaque année, ce salon est un moment fort de la programmation culturelle à Saint-Doulchard. Peintures, sculptures, aquarelles... Des artistes

de grande qualité offrent au public leurs plus belles créations, mêlant œuvres contemporaines, figuratives ou abstraites, installation inédite... Une 12^e édition riche de créativité.

SAINT-GERMAIN-DU-PUY

Bientôt de nouveaux commerces



Ces locaux de CCIF, route de La Charité, étaient la propriété de la ville depuis le 31 mai 2002. Après la fermeture définitive de l'imprimerie

en 2005, des promoteurs ont fait savoir leur intérêt pour ce site. En 2008 le conseil municipal a porté son choix sur les sociétés JMP Expansion Socaprim, mais une autre société, non retenue par le conseil municipal demandait à la justice d'annuler cette décision. La justice donnera raison à la ville après plus de quatre ans

de procédure ! Aujourd'hui, près de quinze ans après les décisions de principe initiales du conseil municipal, une page se tourne avec la destruction des locaux et l'arrivée des magasins Darty, Grand Frais et Buffalo Grill ainsi que de quatre autres enseignes, non connues à ce jour.

AVENIR DU TERRITOIRE

Donnez votre opinion !

Bourges Plus vous présente son "Projet d'Agglomération" actualisé. Ce document est l'affirmation par Bourges Plus d'une détermination politique forte traduisant l'ambition de notre territoire pour les années futures. Votre avis nous intéresse !

Aussi, Bourges Plus vous offre la possibilité de donner votre avis sur ce document et donc, sur le futur de votre territoire.

Plusieurs questions vous sont posées pour mieux appréhender votre sentiment sur notre vision des dix prochaines années. Pour participer : www.agglo-bourgesplus.fr

TROUY

Première récolte du miel de la ville

Après une année 2011 infructueuse et malgré les mauvaises conditions climatiques du printemps 2012, la ville de Trouy a réalisé sa première récolte de miel le 7 septembre. Cette première récolte encourageante d'environ 10 kg a été mise en pots

qui seront distribués lors d'une prochaine manifestation de la municipalité. L'opération s'est déroulée en présence de Gérard Santosuosso, Maire, qui a manœuvré l'extracteur pour faire jaillir des alvéoles le précieux nectar doré. Tout sera mis en



œuvre (implantation plus importante de jachères fleuries et apicoles) pour que l'année 2013 soit supérieure.

BOURGES PLUS

Construction d'un nouveau bâtiment pour le service des eaux

La pose de 1^{ère} pierre du futur bâtiment du service des eaux de l'Agglomération a eu lieu le 15 octobre en présence du Président de Bourges Plus, M. Alain Tanton, et du Maire

de Plaimpied-Givaudins, M. Patrick Barnier. La construction de ce nouveau bâtiment, qui se situe sur le Parc d'activités du Porche, doit offrir aux agents de Bourges Plus

un outil de travail opérationnel et efficace dans l'objectif d'offrir un service public de qualité. La fin des travaux est prévue pour la fin d'année prochaine.



Rendez-vous sur www.bourgesplus.fr

FORMATION/ENSEIGNEMENT

IMEP - Technopôle Lahitolle
Boulevard Lahitolle
18000 Bourges
imep@agglo-bourgesplus.fr
www.bourgesplus.fr

Contact : 02 48 67 58 00

ASSAINISSEMENT

Service de l'assainissement
Tél. : 02 48 48 58 51
Fax : 02 48 48 58 61

DÉPANNAGES - URGENCES :
N° Azur 0 810 165 399

service.assain@agglo-bourgesplus.fr

EAU

Service de l'eau
Tél. : 02 48 48 58 43
Fax : 02 48 48 58 62

DÉPANNAGES - URGENCES :
N° Azur 0 810 165 399

service.eau@agglo-bourgesplus.fr

ENVIRONNEMENT ET TRI SÉLECTIF

Esplanade de l'Aéroport
3 rue Pierre Latécoère
18000 Bourges

N° Vert 0 800 897 730

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Bourges Plus Développement
Centre d'Affaires - Technopôle
Lahitolle - 6, rue Maurice Roy
18000 Bourges

Tél. : 02 48 67 51 20
Fax : 02 48 67 51 21

contact@bourgesplus-developpement.fr

TRANSPORT

AggloBus
Espace Nation
1 place de la Nation
18000 Bourges

Tél. : 02 48 27 99 99

Lundi au vendredi :
8 h à 12 h 15 - 13 h 30 à 18 h 30
Samedi : 9 h à 12 h 15 - 13 h 45 à 18 h

www.agglobus.com

HABITAT

Technopôle Lahitolle
Centre d'Affaires
6, rue Maurice Roy
18000 Bourges

N° Azur 0 810 200 133

Fax : 02 48 48 58 61

habitat@agglo-bourgesplus.fr

Tri du verre : un geste pourtant si simple...

RECYCLAGE

Le verre est un matériau recyclable à 100% et à l'infini. Le jeter, c'est le gaspiller !

Le verre est recyclable à l'infini, sans perte de matière, ni de qualité. Aujourd'hui, chaque bouteille en verre contient plus de 50% de verre recyclé. Une fois triés et collectés, les pots, bocaux et bouteilles en verre rejoignent des centres de recyclage. Le verre y

est débarrassé de ses impuretés, lavé et broyé. Il peut alors servir à nouveau ! Par exemple, 1 tonne de verre recyclé permet de fabriquer 2 138 nouvelles bouteilles de 75 cl.

Pourquoi trier le verre ?

Tout d'abord pour préserver notre environnement. La modernisation de la gestion des déchets ménagers est devenue un enjeu

C'est sans doute le geste le plus simple et le plus connu de chacun d'entre nous. Pourtant, nous pouvons encore améliorer le tri du verre sur l'ensemble de l'Agglomération avec les 290 points d'apport volontaire sur Bourges Plus.

290

Points d'apport volontaire sur le territoire

Comment et quoi trier ?

290 colonnes ou points d'apport volontaire existent sur l'ensemble des 14 communes de Bourges Plus. Il y en a forcément une près de chez vous. Vous pouvez également déposer votre verre dans l'une des 6 déchèteries de l'Agglomération.

INTERVIEW DEUX QUESTIONS À...

Dominique GERAUDEL



Vice-présidente
en charge du
Développement
Durable

L'Agglomération lance une campagne d'information sur le tri du verre, pourquoi ?

Même si les performances de notre Agglomération sont dans la moyenne pour ce qui est du tri du verre, nous avons constaté qu'il était encore jeté de manière importante dans les bacs ou sacs des déchets ménagers. Or, ne pas trier le verre est, d'une part dangereux pour les agents de collecte et, d'autre part engendre des coûts importants pour la collectivité et donc pour les usagers. Ainsi, trier son verre permet de réduire de 20 fois son coût de traitement !

Quels messages souhaitez-vous faire passer ?

Il s'agit d'un geste simple et facile à faire. Nous n'avons pas d'excuse pour ne pas trier le verre. Surtout qu'il existe sur le territoire de l'Agglomération environ 290 lieux pour l'apporter. Ensuite, nous souhaitons responsabiliser les habitants en leur faisant prendre conscience qu'il est important de bien trier à la source. C'est pourquoi la solution passe par chacun d'entre nous : il faut que nous apprenions à séparer ce qui est à recycler de ce qui ne l'est pas, et que le geste du tri devienne naturel.

QUOI TRIER ?

Les bouteilles et bocaux uniquement, sans les bouchons ni les couvercles.



ERREURS À NE PAS COMMETTRE :

Les ampoules, tubes néons, faïence, porcelaine, vaisselle, verre de table, bouchons, capsules, couvercles, pare-brise, vitres, miroirs... sont à déposer en déchèteries.



Les bacs remplacent désormais les sacs !

ORDURES MÉNAGÈRES

Pour la collecte des déchets, Bourges Plus va équiper les communes de Berry-Bouy, Saint-Doulchard et Saint-Michel-de-Volangis avec des bacs. Place au changement, fini les sacs dans la rue !

Distribution en novembre

Depuis le 12 novembre, Bourges Plus fournit aux habitants de Berry-Bouy, Saint-Doulchard et Saint-Michel des conteneurs pour la collecte des déchets.

Sont concernés : les ménages (habitats individuel et collectif), commerçants, artisans, activités de services et tous les producteurs de déchets assimilables aux déchets ménagers.



...Et toujours le tri ! Bac ou sac, on n'oublie pas les bons gestes !



Un meilleur service pour les usagers

Equiper les foyers de l'Agglomération en bacs répond à des objectifs précis :

- proposer une prestation équitable et homogène sur l'ensemble du territoire (de la plus petite à la plus grande commune) ;
- répondre à la demande du public ;
- améliorer la propreté des voiries : fini les sacs éventrés et détritrus éparpillés sur la chaussée ;
- plus de sécurité et de maniabilité : les bacs sont à roulettes et munis de poignées. Ils sont plus faciles à déplacer aussi bien pour les usagers que pour les agents chargés de la collecte.



INTERVIEW DEUX QUESTIONS À...

Jean-Marc GODARD



Maire de Saint-Michel-de-Volangis et Vice-Président de Bourges Plus

Les habitants de votre commune vont bientôt recevoir leurs nouveaux bacs ?

"Oui, ce sont près de 180 foyers qui sont concernés par ce nouveau service de Bourges Plus. Je pense qu'il s'agit pour nous, communes rurales, d'un progrès en termes d'équipement. Cette action de l'Agglomération permet d'améliorer le service rendu aux usagers en termes de collecte des déchets."

Pourquoi est-ce un progrès, selon vous ?

"Au niveau sanitaire déjà, les risques de voir les déchets sur la voirie seront atténués. Je pense aussi que ces nouveaux bacs vont avoir une action de responsabilisation. En effet, contrairement aux bacs de regroupement collectifs, le conteneur individuel va influencer sur le comportement de chacun en incitant les gens à mieux trier ou à garder leurs bacs propres par exemple."

Et les autres communes ?

Les habitants d'Annoix, Arçay, Le Subdray, Trouy et Marmagne ont été équipés de nouveaux bacs par l'Agglomération en début d'année.

Les autres communes, la Chapelle Saint-Ursin, Morthomiers, Plaimpied-Givaudins, Saint-Just et Saint-Germain-du-Puy seront dotées de nouveaux bacs au premier semestre 2013.



INFORMATIONS PRATIQUES

Une question sur la distribution des bacs contactez Plastic Omnium au :

N° Vert 0 800 021 226

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.agglo-bourgesplus.fr / rubrique environnement

www.agglo-bourgesplus.mobi / rubrique déchets

COMMUNICATION

L'Agglomération se dote d'une application pour les smartphones

Lancé en mai dernier, le nouveau site Internet de Bourges Plus est désormais accompagné de sa petite sœur, la web appli.



En 2012, 59% des mobiles vendus sont des smartphones



Entrez sur votre smartphone : www.agglo-bourgesplus.mobi

Qu'est ce qu'une web appli ?

Une web appli est une déclinaison du site Internet spécialement conçue pour les supports mobiles ayant accès à Internet comme les Smartphones.

La web appli reprend certains éléments (actu, news, cartographie...) du site Internet de Bourges Plus mais adapte les contenus au format des Smartphones.

À la différence d'une application traditionnelle, une web appli s'adapte à tous les formats et tous les systèmes d'exploitations (OS) existants. Ainsi, Bourges Plus n'a pas développé plusieurs applications pour chaque OS mais bien une seule qui s'adapte à :

- Apple (pour les iPhones)
- Android (pour Samsung, LG, HTC...)
- Windows phone
- BlackBerry
- Symbian (pour les Nokia).

Pourquoi une web appli ?

Pour la première fois cette année, les ventes de Smartphones seront supérieures à celles de mobiles classiques (13,3 millions de Smartphones contre 9,2 millions de mobiles). La part des Smartphones devrait représenter 59% des téléphones en 2012 contre 7,6% en 2008.

Enfin, les connexions sur le site de l'Agglomération via un Smartphone connaissent aussi une progression importante représentant environ 6,25% du total des connexions contre moins de 2% il y a 3 ans.

+ de 300 %

C'est le taux de progression de fréquentation du site depuis un smartphone, sur 3 ans

Comment ça marche ?

Il n'est pas nécessaire de télécharger la web appli de Bourges Plus sur "Android market" ou sur "iTunes" par exemple.

Pour charger la web appli sur votre portable, tapez Bourges Plus dans le moteur de recherche de votre Smartphone (Ex : Google).

Appuyez sur l'adresse url : www.agglo-bourgesplus.fr
Notre système reconnaît votre Smartphone et bascule automatiquement sur la web appli à l'adresse suivante : www.agglo-bourgesplus.mobi
Selon votre téléphone, vous pouvez mettre la web appli directement sur votre écran d'accueil.

QUE TROUVE T'ON

SUR LA WEB APPLI DE BOURGES PLUS ?

- Les actualités,
- Les informations liées à l'agenda (institutionnel, festivités...),
- Des informations sur les jours de collecte des déchets et les consignes de tri,
- Les numéros utiles de l'Agglomération,
- Des images et des vidéos,
- Une rubrique cartographie où vous trouverez :
 - les travaux effectués par Bourges Plus,
 - Les déchèteries de l'Agglo,
 - Les administrations,
 - Les établissements d'enseignement supérieur.



dossier

BOURGES PLUS FÊTE SES 10 ANS

2002-2012, dix années d'engagements et de réalisations.

Depuis sa création en 2002, la Communauté d'agglomération de Bourges s'est développée et a évolué au rythme des besoins et des attentes de son territoire. Retour sur une décennie de projets et de perspectives, avec une sélection non exhaustive.

dossier

BOURGES PLUS FÊTE SES 10 ANS

2002-2012, dix années d'engagements et de réalisations.

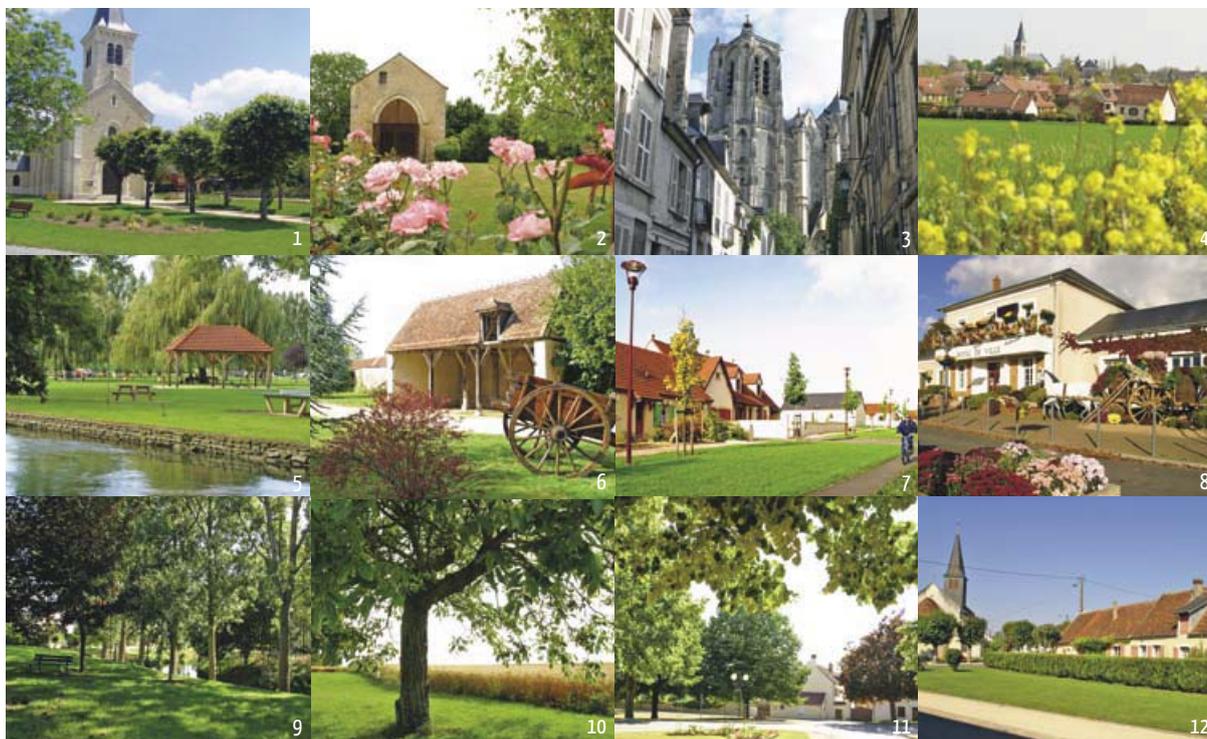


Retour sur une décennie de projets et de perspectives, avec une sélection non exhaustive.



> 2002

Le 21 octobre 2002, la Communauté d'agglomération de Bourges, Bourges Plus, est créée. Douze communes la compose alors, Annoix, Berry-Bouy, Bourges, La Chapelle Saint-Ursin, Marmagne, Plaimpied-Givaudins, Saint-Doulchard, Saint-Germain-du-Puy, Saint-Just, Saint-Michel-de-Volangis, Le Subdray et Trouy.



À SAVOIR

En 2002, l'Agglomération est composée de 12 communes :

- Annoix (1)
- Berry-Bouy (2)
- Bourges (3)
- La Chapelle Saint-Ursin (4)
- Marmagne (5)
- Plaimpied-Givaudins (6)
- Saint-Doulchard (7)
- Saint-Germain-du-Puy (8)
- Saint-Just (9)
- Saint-Michel-de-Volangis (10)
- Le Subdray (11)
- Trouy (12)

> LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

La Communauté d'agglomération fonctionne avec, à sa tête, un Conseil communautaire constitué de 8 commissions où seront étudiés les différents dossiers avant validation des projets.

Ses groupes de travail et de réflexion portent entre autres, sur le développement économique, l'urbanisme et les transports, les finances, le budget et la programmation...

> L'AGGLOMÉRATION VISE TROIS OBJECTIFS

Tout d'abord, permettre aux communes qui la composent d'agir en commun, pour rendre le territoire plus attractif, harmonieux et solidaire. Pour cela, l'Agglo définira également les axes de développement du territoire et fixera les moyens correspondants. Enfin, elle regroupera les moyens de l'ensemble des communes et mettra en place les politiques en matière d'habitat, d'économie, d'environnement... de façon concertée et partagée.

> 4 COMPÉTENCES OBLIGATOIRES ET 3 OPTIONNELLES

A sa création, l'Agglomération a quatre compétences obligatoires, le Développement économique, l'aménagement de l'espace communautaire, l'équilibre social de l'habitat et la politique de la ville. Elle a trois compétences optionnelles, l'eau, l'assainissement et la voirie d'intérêt communautaire et une compétence facultative, l'aménagement et la gestion des aires de stationnement pour les gens du voyage.





De gauche à droite : Yvon BEUCHON - Jean-Paul JOFFROY - Anne-Marie SIROUX - Alain TANTON - Gérard SANTOSUOSSO - Maxime CAMUZAT - Serge LÉPELTIER (Président) - Daniel BEZARD - Dominique GERAUDEL - Alain MAZE - Aymar de GERMAV - Michel DUCAMP - Daniel MARCHON.

En 2003, l'Agglo se dote d'un président, M. Serge Lepeltier, et de 12 vice-présidents.

> 2003

La Communauté d'agglomération prend concrètement forme avec une équipe technique et administrative.

Ainsi, les équipes techniques communales chargées de l'eau et de l'assainissement sont-elles transférées à la Communauté d'agglomération. Par ailleurs, l'Agglo se dote d'un président (M. Serge Lepeltier) et de 12 vice-présidents ayant chacun la responsabilité d'un domaine de compétence

propre. Les instances se mettent en place notamment avec le Conseil communautaire composé de 72 conseillers.

> PROJET D'AGGLOMÉRATION ET PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Cette année 2003, l'Agglo entreprend le démarrage de l'élaboration du Projet d'Agglomération. Ce document doit définir les grandes

orientations stratégiques de l'Agglomération à l'horizon 2020, sur le plan du développement du territoire. Deux priorités sont alors mises à jour, l'attractivité et la solidarité sur l'ensemble du territoire.

En juillet, l'élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH) est engagée. Cet outil d'analyse et de programmation de l'habitat vise à mieux équilibrer et diversifier l'offre de logements.



À SAVOIR

En octobre, l'Agglomération prend la dénomination de BOURGES PLUS.

2002

CRÉATION DE BOURGES PLUS

Le 21 octobre 2002, la Communauté d'agglomération de Bourges, Bourges Plus, est créée.

2003

MISE EN PLACE DE CRÉABUS

En septembre, mise en place de Créabus, le service de transport à la demande sur la commune de Saint-Doulchard et vers la Place de la Nation, à Bourges.



2003

CRÉATION DE L'IDENTITÉ VISUELLE

En octobre, création de l'identité visuelle de Bourges Plus.



> 2004

Deux nouvelles communes Arçay et Morthomiers viennent rejoindre l'Agglo qui compte alors 100 000 habitants.

> LE CONTRAT D'AGGLOMÉRATION

En février, Bourges Plus lance le Contrat d'Agglomération, un programme d'actions concerté des 14 communes, en liaison avec la Région. **Six thématiques et plans d'actions sont définis** : le développement économique, avec la requalification de friches industrielles liées à l'armement et des zones d'activités de l'Agglo; l'amélioration des liaisons urbaines et inter quartiers; le développement des liaisons douces, piétonnes et cyclables; la politique de la Ville pour une plus



grande cohésion sociale; la création et l'amélioration de Grands équipements et pôles d'attraction culturels, sportifs et de loisirs; la valorisation du patrimoine architectural et environnemental du territoire; la recherche de la qualité urbaine avec la requalification des entrées de villes et la restructuration des quartiers en mutation. La concertation autour du projet d'agglomération a fait l'objet de nombreux débats publics dans les communes du territoire.

> UN CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Mise en place en juin, cette nouvelle instance de Bourges Plus est composée de 40 membres issus des tissus économique, social, culturel et associatif. Son but, **renforcer la**

réflexion prospective et donner son avis sur les différents projets. Le développement économique reste l'un des axes de travail. C'est dans cette optique qu'en juin, **Bourges Plus Développement voit le jour à l'Aéroport**, avec pour mission la prospection et la commercialisation de terrains et de bâtiments d'entreprises.



Arçay (1) et Morthomiers (2) viennent rejoindre Bourges Plus.



> 2005



En janvier, la nouvelle usine de traitement des boues venant des 10 stations d'épuration de l'Agglomération est inaugurée. Le système de compostage industriel donne un produit 100 % écologique, fiable et utilisable en agriculture. Ce site de 15 000 m² est unique avec une capacité de 1 000 tonnes de boues à traiter et 10 000 tonnes de co-produits et déchets verts.

En juin, dans le cadre de sa compétence "Développement économique", Bourges Plus développe et renforce 4 axes de travail : l'amélioration de l'offre foncière et immobilière aux entreprises, le développement de l'enseignement supérieur et le soutien des pôles technologiques, la définition de zones d'activités économiques et la prospection d'entreprises avec l'appui de Bourges Plus Développement.

300 000 €

C'est le montant consacré chaque année à la rénovation des réseaux d'eau contre le risque du Plomb. Un contrôle de qualité de l'eau et du traitement des boues est effectué régulièrement par le Service de l'eau de l'Agglo.

2004

2 NOUVELLES COMMUNES

Arçay et Morthomiers viennent rejoindre Bourges Plus.

2004

UNE AIRE POUR LES GENS DU VOYAGE

Installation d'une aire de grand passage pour les gens du voyage, à Bourges.

2004

BOURGES PLUS À LA FOIRE DE BOURGES

Pour la première fois, Bourges Plus est présente à la Foire de Bourges.

2004

INSTALLATION BOULEVARD FOCH

Bourges Plus s'installe définitivement boulevard Foch, à Bourges.

2005

L'AGGLO SUR LE NET

En juin, création du site internet de Bourges Plus.

> 2006

> LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

En janvier, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est mis en place. Une étude diagnostic dénombre plus de 3 000 installations d'assainissement non collectif sur le territoire de l'Agglo et révèle la création de 100 nouvelles installations par an, en moyenne. Le démarrage du contrôle technique des installations débutera dès le début de l'année et visera deux objectifs majeurs : **la préservation des ressources en eau, et l'assurance pour l'usager de disposer d'un système d'assainissement fiable et sécurisé.**

> LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Côté habitat, le Programme Local de l'Habitat (PLH), définit la politique de développement du parc de logements sur les communes de l'Agglo. **Le PLH permet ainsi la prévision des constructions sociales ou privées, pour une mixité urbaine et sociale.** Il contribue par ailleurs à la diversification de l'offre de logements et la qualité des constructions ainsi qu'à l'amélioration de l'ensemble du parc de logements de l'Agglomération. L'Observatoire de l'Habitat et du foncier, sera l'outil d'analyse des offres et des demandes et l'évolution des besoins.



Opération Pôles Gare

10 millions d'euros

> Dans le cadre de l'aménagement du territoire, Bourges Plus soutient l'opération Pôles Gare avec le renouvellement des 2 passerelles et l'agrandissement du parking Nord de la Gare.

C'est le coût du projet de "Protection de captage du Porche" lancé par Bourges Plus pour la "reconquête" de l'eau, dans le cadre de la lutte pour l'amélioration de la qualité de l'eau.

> LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE DE L'AGGLO

Cette année 2006, la politique économique de l'Agglo est concrètement mise en place avec notamment l'acquisition de 40 ha de foncier à l'échangeur autoroutier, mais aussi sur le reste du territoire. **Une politique immobilière, devant favoriser l'emploi, notamment à La Chancellerie à Bourges et sur le parc Esprit 1, est engagée et de nouveaux parcs d'activité (70 ha. à l'Autoroute) sont aménagés.** Toujours dans le cadre de la politique économique, Bourges Plus engage la requalification du Parc d'activités de la Prospective et la reconversion du site Lahitolle.



La passerelle Saint-Privé avant et après

2005

PREMIÈRE PIERRE AU PIPACT

En septembre, pose de la 1^{ère} pierre du centre d'appels de Bouygues Telecom sur un espace de 1,8 ha.

2005

PROJET D'AGGLOMÉRATION

Le projet élaboré fixe les orientations futures du Territoire.

2006

40 Ha DE FONCIER POUR LES ENTREPRISES

Acquisition de 40 ha. de foncier à l'échangeur autoroutier.

2006

BOURGES PLUS CERTIFIÉE QSEE

En novembre, Bourges Plus devient la 1^{ère} collectivité locale à obtenir la quadruple certification : Qualité - Sécurité Environnement - Éthique.

2006

SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE

Bourges Plus vote un Fonds de concours sur 5 ans de **3 000 000 €** pour soutenir directement les communes dans leurs projets d'équipements communaux.

> 2007

Dès janvier, le Système d'Information Géographique (SIG) de l'Agglomération est instauré sur 8 thématiques : le cadastre, le Plan local d'Urbanisme, la voirie, l'eau, l'assainissement collectif, le Service Public d'Assainissement Non Collectif, l'habitat et l'économie.

Cet outil de collecte de données doit permettre d'analyser les situations et d'anticiper les décisions dans ces différents domaines d'action. Il est mis à disposition des 14 communes de l'Agglo.

Dans le domaine du Plan Local de l'Habitat, la première Opération programmée de l'Habitat (OPAH), 2007-2010, est opérationnelle avec la réhabilitation à Bourges, d'un parc de 165 logements privés à loyers maîtrisés pour les propriétaires bailleurs et de 52 logements pour les propriétaires occupants.

Le programme de travaux porte sur l'amélioration du confort, la réhabilitation globale, l'amélioration des conditions sanitaires et l'adaptation des logements à l'âge et au handicap.

En 2008, une deuxième opération de ce type sera lancée pour les 13 autres communes du territoire.



À SAVOIR

Une permanence OPAH est ouverte à Bourges Plus pour répondre aux besoins des propriétaires et du public.

AMÉLIORATION de L'HABITAT
avec BOURGES PLUS

N°Azur 0 810 200 133
ameliorationhabitat@agglo-bourgesplus.fr

En mars, les travaux de la nouvelle station d'épuration de Plaimpied-Givaudins démarrent.



> 2008

Bourges Plus poursuit son effort en matière d'Eau et d'Assainissement avec la mise en place d'une politique rigoureuse de création de nouveaux réseaux et de renouvellement de réseaux anciens.

De nombreuses opérations de sécurisation d'installations d'exploitation et de distribution sont alors programmées.

En juillet, la Communauté d'agglomération reprend en régie directe la gestion des 6 communes qui ne l'étaient pas encore (Berry Bouy reste sous gestion Véolia jusqu'en 2013).

L'objectif de ce regroupement en gestion interne est de converger vers un tarif de l'eau unique et égalitaire en 2014.

Pour l'assainissement, Bourges Plus gère 12 communes (Marmagne et Trouy sont encore sous gestion privée).

En mars, les travaux de la nouvelle station d'épuration de Plaimpied-Givaudins démarrent, ce chantier est l'un des plus importants entrepris jusqu'alors par l'Agglo. Après étude et diagnostic, un schéma directeur établit pour l'assainissement un programme pluri-annuel de travaux sur 12 ans, avec un investissement chiffré à 40 millions d'euros.



2007

LANCEMENT DE L'OPAH

La première Opération programmée de l'Habitat (OPAH) est opérationnelle.

2007

LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉCONOMIE

Bourges Plus organise les 2^e "Rendez-vous de l'économie" autour du Développement Durable.



2007

NOUVELLE COMPÉTENCE "ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE"

Une nouvelle compétence pour Bourges Plus : "Archéologie Préventive"

2007

SUPPRESSION DES SACS PLASTIQUES

L'Agglo s'engage pour la suppression des sacs plastiques en grandes surfaces.

> DES ENGAGEMENTS RENFORCÉS

En matière de développement économique, l'année 2008 sera celle des engagements renforcés et des signatures. Ainsi, l'Agglo décide-t-elle de l'aménagement et de la commercialisation des 40 ha. du Parc d'activités Beaulieu, avec la mise en place d'une Charte environnementale. Dans le même temps, **des aides aux entreprises (180 emplois créés en 2007) sont octroyées et le soutien aux pôles technologiques est renforcé.** Enfin, la Zone Franche Urbaine est étendue avec la requalification de La Prospective, l'extension de Comitec, l'aménagement du centre de la Chancellerie, et l'aménagement du site Lahitolle.

> LE SITE LAHITOLLE : LA RESTRUCTURATION DÉMARRE

Sur le site Lahitolle, lieu-phare pour le développement économique de l'Agglo, et à côté de la réhabilitation de la Salle d'armes, Bourges Plus effectue la dépollution des terrains (8 ha.). Elle étudie également **les futurs aménagements de Lahitolle, en vue de créer un véritable Technopôle au sein d'un nouveau "quartier de vie et de travail", autour de l'enseignement, de la recherche, des entreprises, et des étudiants.**

Bourges Plus projette d'acquérir 3 ha. supplémentaires sur le site afin de construire 100 logements et un restaurant. Le Technopôle s'oriente alors sur les thématiques de la Prévention des Risques et de l'Énergie et le Bâti de demain.

2008 Élection du nouveau président

> Élection du nouveau Conseil communautaire. Alain Tanton est élu président à la suite de Serge Lepeltier



Le site de Lahitolle avant et après la démolition des anciens bâtiments militaires

8 ha

C'est la superficie, en 2008, du site Lahitolle.

3 ha

C'est la superficie que Bourges Plus projette d'acquérir afin de construire 100 logements étudiants et 1 restaurant universitaire sur le site de Lahitolle.

2008

ENQUÊTE DE SATISFACTION

L'Agglo lance sa 2^e enquête de satisfaction auprès des usagers.

2008

CONSTRUCTION DE 80 LOGEMENTS SOCIAUX

Dans le cadre du PLH, 80 logements sociaux vont être construits.

2008

LES THÉMATIQUES DU TECHNOPÔLE

Le Technopôle s'oriente sur 2 thématiques :

- la Prévention des Risques
- l'Énergie et le Bâti de demain.

2008

RÉHABILITATION DE LA SALLE D'ARMES

En octobre, la Faculté de Droit et d'Économie et l'IMEP prennent leurs nouveaux quartiers dans l'ancienne Salle d'armes entièrement réaménagée.



> 2009



Cette année 2009 voit la concrétisation d'une véritable politique volontariste en matière de Développement Durable.

Depuis la création de Bourges Plus, le Développement Durable fait aussi partie des priorités de l'Agglo.

Différentes opérations vont être mises en place : lancement d'une étude environnementale sur le bassin hydrogéologique situé en amont du Porche, principale source d'alimentation en eau du territoire de l'Agglomération; signature d'un contrat territorial 2009-2011 avec les acteurs du monde agricole pour décider de mesures agro-environnementales visant à réduire la teneur en nitrates de l'eau.



Côté Habitat durable, la construction d'un premier bâtiment collectif à basse consommation avec 21 logements sociaux à Saint-Doulchard, apparaît comme une opération remarquable et remarquée, bien au-delà du territoire local.

Cette politique volontariste pour le Développement Durable s'affirmera en 2010, puisque Bourges Plus prendra la compétence "Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie", dont les déchets ménagers.

À SAVOIR

En octobre 2009, vous avez voté pour élire votre mascotte préférée.

Vous avez choisi "Éole" pour symboliser l'Agenda 21 et le Développement Durable de Bourges Plus.



> AGENDA 21

Bourges Plus s'engage dans l'élaboration d'un Agenda 21 communautaire portant sur l'ensemble des politiques de l'Agglo vers un développement plus solidaire, plus participatif, plus économe en ressources et énergies. A ce titre, 2009 sera consacrée au Diagnostic de l'ensemble des applications pouvant intégrer cette démarche de Développement Durable. Le diagnostic permettra de définir un programme d'actions courant 2010.



> LES PASSERELLES DU PÔLE GARE

Mise en service du nouveau parking Nord de la gare avec 230 places. Démarrage de la réfection des 2 passerelles de la gare. Pose de la première nouvelle passerelle en septembre. Travaux de finition des aménagements de la passerelle (ascenseurs...). Lancement de la construction du guichet SNCF Nord au pied de la passerelle.

Ça bouge aux parcs !

> Le parc Beaulieu accueille sa 1^{ère} entreprise, Malus Formation.

La requalification du parc de la Prospective bat son plein, avec en premier lieu toute la réfection des réseaux d'eau.

250 000 €

Bourges Plus poursuit sa politique d'aides financières aux entreprises, sous conditions de création d'emplois. 250 000 € y sont consacrés en 2009.



2009

RÉHABILITATION DE L'IMMEUBLE TURPIN

Réhabilitation de l'immeuble TURPIN, à Bourges, aux normes environnementales. 72 m² de panneaux photovoltaïques.



2009

NOUVELLE STATION D'ÉPURATION

Mise en service de la nouvelle station d'épuration de Plaimpied-Givaudins.

2009

CRÉATION DE BOURGES CAMPUS

Création de l'association Bourges Campus, regroupant les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, et les étudiants.

2009

NOUVELLE IDENTITÉ AGGLOBUS

Les transports urbains (CTB + SIVOTU) deviennent le réseau Agglobus.

aggloBus

> 2010



En février, la nouvelle Déchetterie des 4 vents à Bourges, plus fonctionnelle et facile d'accès, offre un confort d'utilisation aux usagers du secteur. L'Agglo gère les six déchetteries du territoire : Les 4 vents, les Danjons, à Bourges, La Chapelle, Saint-Just, Trouy et Saint-Doulchard.

L'Agglo gère également le Centre de Traitement et de Valorisation des Déchets (usine de compostage).

> BOURGES PLUS ENCOURAGE LE TRI SÉLECTIF

Dans la suite logique de son action, Bourges Plus encourage le tri sélectif et la valorisation des déchets auprès des particuliers, harmonisant les systèmes de collecte et unifiant les consignes de tri sur l'ensemble des communes du territoire.

L'usine de compostage traite alors 25 000 tonnes de déchets par an et fournit en moyenne 10 000 tonnes de compost. Par ailleurs, 230 colonnes d'apport volontaire pour le verre et 250 colonnes "tri sélectif" sont installées sur l'Agglo.



> CRÉATION DU PÔLE D'ACTIVITÉS DE LA CHANCELLERIE

Sur le plan économique, Bourges Plus mise sur la création du pôle d'activités de la Chancellerie. En mars, les travaux de réaménagement et de requalification démarrent avec les phases de démolitions puis le lancement, en mai, de la construction. Ce centre commercial et tertiaire couvrira 4 000 m², dont 2 000 m² de commerces et 2 000 m² de bureaux. Dans une optique Développement durable, la construction et les aménagements respectent les normes Haute Qualité Environnementale. Pour Bourges Plus, ce nouveau pôle d'activités de la Chancellerie marque sa volonté d'équilibrer son territoire et de renforcer l'économie de certains quartiers.

> LE LABEL LOGEMENT ÉTUDIANT

En avril, l'Agglo lance le Label Logement Etudiant, unique en France, dispositif simple de qualification du parc de logements étudiants. Pour obtenir ce label, les logements doivent répondre à des critères de loyer inférieur à 400 € (hors charges), de bon état et de confort, de proximité du lieu d'étude ou d'une ligne de bus adéquate. La campagne d'information et de sensibilisation lancée auprès des propriétaires, les agences immobilières et les étudiants, remporte un vrai succès... avec, quelques semaines après sa mise en route, **plus de 50 logements labellisés pour la rentrée scolaire 2010 !**

LES CARTES DES PARCS D'ACTIVITÉS

Si Bourges Plus gère 10 parcs d'activités, la Communauté d'agglomération poursuit leur extension et acquiert des terrains. Les parcs d'activités de la Prospective et de Comitec sont réaménagés. La construction d'un bâtiment Basse Consommation de 1 200 m² sur Comitec est programmée, avec la fin des travaux en 2011.



5

C'est le nombre d'"ambassadeurs du tri" mis à la disposition du public pour toute information sur le tri.

250

C'est le nombre de colonnes de "tri sélectif" installées sur l'Agglo.

Le magazine se relooke

> En mars, le 1^{er} numéro de "Bourges Plus Magazine" paraît avec une formule encore plus "accessible", un format pratique, une mise en page aérée.

2010

NOUVELLE COMPÉTENCE "INCENDIE ET SECOURS"

En janvier, Bourges Plus prend la compétence "Incendie et Secours", qui concerne la gestion et l'entretien des réseaux d'incendie communaux.

2010

L'AIDE FINANCIÈRE DE BOURGES PLUS A PERMIS LES RÉALISATIONS SUIVANTES

- 22 janvier : requalification du Parc d'activités du Bois de Givray à Trouy
- 11 juin : réhabilitation du centre bourg de Saint-Just
- 18 juin : aménagement du cœur de village à Annoix
- 10 septembre : création de l'aire de jeux "Jean Pasquet" à Saint-Michel de Volangis
- 1^{er} octobre : aménagement du cœur de village et du lotissement des Ruettes
- 15 octobre : création de "La Plaine de Jeux" à Marmagne.



2010

CRÉATION DU LABEL LOGEMENT ÉTUDIANT

Bourges Plus crée le Label Logement Étudiant. Propriétaires comme étudiants, tout le monde doit être gagnant.

> 2011

Avec pour objectif, la pérennité des 7 puits de captage situés sur le territoire, Bourges Plus poursuit sa politique d'entretien des 900 km de réseaux. Chaque année, 150 000 analyses de l'eau sont ainsi réalisées par une soixantaine d'agents, de la source, à la station d'épuration et au robinet. A ce jour, 100 % des contrôles sont aujourd'hui conformes. Ce qui représente près de 3 millions d'euros investis, en entretien et rénovation de réseaux, sur les infrastructures, l'achat de matériels et frais d'étude et ingénierie.



100 %

C'est le pourcentage de contrôles aujourd'hui conformes à la réglementation.

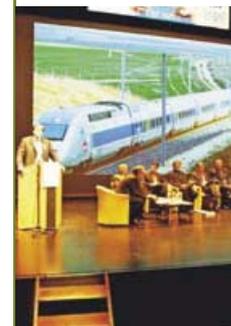
> DE NOUVELLES ENTREPRISES SUR LES PARCS D'ACTIVITÉS

En juin, Bourges Plus reprend la gestion du parc d'activités du César, au Subdray. L'aménagement du nouveau Parc d'activités dit de la Voie romaine aux abords de l'Autoroute démarre, avec dans un horizon proche, l'installation de nouvelles entreprises telle que **Recticel**, fabricant belge de panneaux d'isolation thermique. Par ailleurs, le Parc Beaulieu à l'autoroute, va accueillir deux nouvelles entreprises, **Gritchen Assurances** et **Rosinox**, avec la construction de bâtiments neufs. L'extension du Parc Esprit 1, entreprise en 2009 avec de nouvelles parcelles, permet d'accueillir aujourd'hui **plus de 100 entreprises**. Tous les parcs, nouveaux ou réaménagés, sont équipés en fibre optique.

Côté voirie, fin août, l'aménagement de l'Avenue de la Prospective commencé en mars 2010, s'achève après la requalification totale de l'avenue, l'aménagement de parkings et de pistes cyclables, un nouvel éclairage et une signalétique spécifique.

Le TGV en débat

> Dans le cadre du débat public pour le tracé de la ligne LGV-POCL (Paris Orléans Clermont Lyon), des réunions sont organisées dans les 5 régions concernées. Bourges Plus participe à la discussion, mobilisant tous les acteurs économiques et institutionnels sur ce projet structurant à long terme, et constituant un atout majeur pour l'avenir des habitants de l'ensemble du territoire.



> LE TECHNOPOLE : L'INNOVATION EN MARCHÉ

Avec l'innovation au cœur du développement du territoire et de son attractivité, Bourges Plus s'engage à créer un nouveau quartier ouvert en centre-ville (38 ha.). Ce pôle de compétences et de savoirs a pour finalité de rassembler les énergies des différents acteurs, entreprises innovantes, centres technologiques, enseignants et étudiants ainsi que les acteurs institutionnels. Le Technopôle, axé sur l'innovation en général et sur les thèmes de la Prévention des Risques et l'Energie et le Bâti de demain, apportera une dynamique forte à l'Agglo et renforcera son attractivité.

Le Technopôle apportera une dynamique forte à l'Agglo

Ce quartier abritera des entreprises, des lieux d'enseignements, des étudiants, et des structures d'accueil et de vie pour tous (étudiants, entreprises et autres acteurs), **dans un espace environnemental étudié**. Le **Centre d'Affaires**, dont la construction a démarré en 2010, est opérationnel depuis octobre 2011.

200 000 €

C'est le montant du Fonds d'aide spécifique voté par Bourges Plus destiné aux différentes communes de l'Agglo pour la réalisation d'équipements de leur choix et l'installation du haut débit ou très haut débit Internet accessible à tous.

2011

21 LOGEMENTS SOCIAUX À SAINT-DOULCHARD

Construction du 1^{er} bâtiment passif du Cher, sur la commune de Saint-Doulchard. 21 logements sociaux à haute performance "passive".

2011

AGGLOBUS À ARÇAY

En juillet, Agglobus met en place un nouveau service de transport à la demande entre Arçay et Bourges.

2011

AVENUE DU MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY

Réaménagement de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny.

2011

CRÉATION DE LA LIGNE 22

Une nouvelle ligne, la ligne 22, dessert l'Avenue de la Prospective et Malitorne.

2011

DÉBUT DES TRAVAUX DE LA VOIE ROMAINE

Démarrage des travaux de voirie et d'aménagement sur le parc d'activités de la Voie Romaine.

> 2012

Avec sa compétence Environnement, Bourges Plus souhaite poursuivre l'harmonisation des politiques de collecte et de tri des déchets sur l'ensemble des communes de l'Agglo pour 2014.



Un bac roulant pour les ordures ménagères sera remis gratuitement à tous les foyers du territoire.



> UN BAC UNIQUE

En premier lieu, pour la conteneurisation, un bac roulant pour les ordures ménagères, comme à Bourges, sera remis à tous les foyers du territoire. L'objectif est une optimisation du service, sans incidence sur la taxe des ordures ménagères, tout en améliorant la propreté des voiries et les conditions de travail des agents de collecte des déchets.

La distribution des bacs a débuté dès mars pour Annoix, Arçay, Le Subdray, Trouy, Marmagne, et se poursuivra courant 2012/2013 pour Berry-Bouy, Saint-Michel, Saint-Doulchard, puis courant 2013/2014, pour La Chapelle, Morthomiers, Plaimpied, Saint-Just et Saint-Germain.

Un Guide du tri sera également distribué à tous les habitants du territoire de l'Agglo à la fin 2012.

Facture d'eau en ligne

> Depuis avril, les habitants de la Communauté d'agglomération peuvent **payer leur facture d'eau en ligne**. A la campagne d'information diffusée auprès de tous les foyers, l'Agglo ajoute une campagne de prévention sur les risques de fuites d'eau, leur coût et les moyens d'y remédier.



Un nouveau site Internet

> Bourges Plus a mis en ligne une toute nouvelle version de son site internet officiel, offrant aux usagers de nouveaux services.



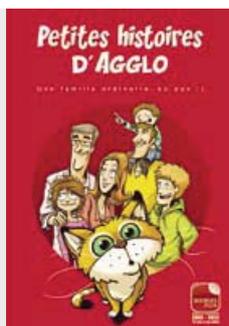
www.bourgesplus.fr



2012

SORTIE DES "PETITES HISTOIRES D'AGGLO"

Une bande dessinée illustrant les compétences de Bourges Plus en mettant en scène des personnages attachants.



L'Agglo et la Valorisation des Déchets



L'Agglo et l'Amélioration de l'habitat



2012

VOIRIE COMMUNAUTAIRE

Fin des travaux de réaménagement de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny. Des améliorations qui profitent aux piétons et aux cyclistes.

> 2012 (suite)

Avec, depuis janvier, une nouvelle compétence Enseignement supérieur, Bourges Plus souhaite apporter son concours pour développer nos filières post-bac et créer, autour de la technopole Lahitolle, un vrai campus universitaire s'appuyant sur la coopération entre la formation, la recherche et le développement, les entreprises.

> L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'ambition est **d'atteindre rapidement puis de dépasser les 5000 étudiants** (contre 4000 aujourd'hui). Les filières et formations proposées localement sont nombreuses et variées, des classiques comme les BTS aux IUT, à la faculté d'économie et de droit, aux écoles d'ingénieurs (ENSI et Hubert Curien), en passant par d'autres formations spécialisées, comme l'ENSA (Art), le CREPS, l'école d'infirmiers, l'IUFM, l'Estacom (CCI), Pigier, etc. ainsi que les formations continues, notamment l'IMEP...

La volonté de la Communauté d'Agglo est de développer les niveaux de masters et de doctorats. L'ENSA par exemple, va créer un diplôme supérieur sur les pratiques sonores et musicales tandis que l'ENSI deviendra, en association avec l'école d'ingénieurs de Blois, l'INSA Centre Val de Loire dès 2014.

Par ailleurs, l'Ensemble Scolaire Bourges-Centre (Sainte-Marie) poursuit son développement en Chine avec l'implantation de nouveaux



À SAVOIR

ENSI : Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs

ENSA : Ecole Nationale Supérieure d'Art de Bourges

INSA : Institut National des Sciences Appliquées

locaux et l'accueil de 350 étudiants chinois pour l'apprentissage du français... L'IUT va ouvrir également un nouveau département "Carrières sociales"...

Tous ces projets, soutenus par Bourges Plus, ont pour objectifs de **renforcer l'attractivité du territoire et de créer un vivier étudiant, propice à la création d'activité et à l'emploi sur le bassin local.**



UNE NOUVELLE FORMATION D'INGÉNIEURS À BOURGES

La collaboration étroite de l'ENSI, de l'école Hubert CURIEN et de la Faculté des Sciences a permis la création d'une 3^e formation d'ingénieurs sur Bourges. En effet, le 13 novembre 2012, la CTI (Commission des Titres d'Ingénieurs) a habilité cette nouvelle formation d'ingénieurs autour des thèmes de l'énergie, des risques et de l'environnement. Cette formation d'ingénieurs par apprentissage sera dispensée à partir de la rentrée 2013.

2012

"ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR"

En janvier, Bourges Plus prend la compétence "Enseignement supérieur".

2012

LA WEB APPLI DE BOURGES PLUS

Le 15 juillet, Bourges Plus lance son application web pour les mobiles et tablettes numériques qui s'adapte à tous les supports existants.

2012

L'AGGLO FÊTE SES 10 ANS

Le 21 octobre 2012 marque le 10^e anniversaire de l'Agglomération.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
2002 > 2012
10 ans à vos côtés

2012

ROSINOX, GRITCHEN ET RECTICEL

Les bâtiments de Rosinox, Grichen et Recticel sont en cours de construction, avec un démarrage d'activité programmé pour cette fin 2012, début 2013

INTERVIEW

Alain TANTON



"L'ESPRIT
COMMUNAUTAIRE
DEVIENT RÉALITÉ"

Retour sur les 10 ans de la Communauté d'agglomération, avec Alain Tanton, président de Bourges Plus.

> Depuis avril 2008, vous êtes président de la Communauté d'agglomération de Bourges. Quel regard portez-vous sur les 10 ans de Bourges Plus ?

Alain TANTON : "Le travail effectué depuis ces 10 années est considérable. Dix ans, c'est très peu pour une nouvelle collectivité, mais au fil du temps, l'esprit communautaire s'est réellement développé. Cela n'était pas forcément naturel auprès de tous, compte-tenu de l'enracinement du concept communal. A la création de l'Agglo, certaines communes étaient volontaires, d'autres plus réservées voire réticentes et rappelons que le Préfet a dû trancher."

> Quels sont, selon vous, les facteurs qui ont permis de créer et développer cet esprit communautaire ?

A.T. : "Il y a deux phénomènes. Tout d'abord, Bourges Plus a eu en charge des compétences techniques, comme le réseau d'eau potable ou bien encore l'assainissement. Ces secteurs concernaient l'ensemble des communes, aucune dès lors, ne pouvait se sentir mise à l'écart."

Autre facteur de cohésion, la mise en route de grands projets. Il a fallu faire œuvre de pédagogie auprès des membres communautaires, leur expliquer qu'ils allaient aussi y trouver leur compte. Par exemple, la création et l'extension des parcs d'activités permet évidemment à chacun de profiter du développement économique du territoire, quel que soit le lieu d'implantation des entreprises. Cette synergie est aussi valable pour la politique de l'enseignement supérieur de Bourges Plus."

> Comment cette union des volontés communales est-elle concrètement visible ?

A.T. : "J'ai toujours attaché une grande importance au respect de chacune des communes de Bourges Plus, petites ou grandes. Ainsi, chacune des 14 communes a un représentant au sein du Bureau communautaire pour une juste prise en compte de la parole de chacune d'elle. Avec au départ, 12 communes engagées dans l'aventure, nous sommes passés en 2004,

à 14 et au 1^{er} janvier 2013, nous serons 16 avec l'adhésion de Lissay-Lochy et de Vorly. Cette expansion géographique et économique prouve le dynamisme et la volonté du groupe."

> Bourges Plus a grandi, son panel de compétences aussi...

A.T. : "En effet, cependant je ne suis pas pour un élargissement constant des compétences, cela pouvant mettre en cause la légitimité même des communes. D'ailleurs, sans doute devons-nous réfléchir dans un débat franc et direct à une nouvelle organisation territoriale. Pour ma part, je pense que nous devons nous appliquer à bien faire ce que nous avons à faire, avant de revendiquer d'autres domaines de compétence."

> Quels sont les dossiers marquants de ces dix ans ?

A.T. : "Incontestablement, la création et le développement des parcs d'activités est un exemple fort. De fait, les communes ont pris pleinement conscience de la notion de "destin commun" passant par un développement économique à moyen terme. Dans cet esprit, Trouy, Plaimpied, Le Subdray et Bourges nous ont rétrocédé la gestion de leur zones d'activités. Ces dix années, ce sont aussi 3 000 emplois créés, soit 300 emplois par an, ce qui pèse positivement dans ce premier bilan."

> Pour conclure et à titre plus personnel, que représente pour vous ces dix ans ?

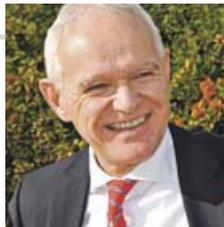
A.T. : "Sincèrement, je n'ai que de bons souvenirs de ce qui au départ, relevait tout de même d'une grande aventure. Pendant sa présidence, Serge Lepeltier m'a fait confiance, puisque en tant que vice-président, j'ai eu beaucoup de latitude en particulier au poste Finances et Budget de l'Agglo. Nous partions de rien, la notion d'agglomération n'existant, à l'époque, qu'au niveau des transports avec Agglobus !

Bourges Plus est donc une création pure où il a fallu tout mettre en place, avec des réformes constantes, une législation qui ne cesse de bouger comme avec la grande réforme de la fiscalité locale. Aujourd'hui, le fait de payer des impôts à l'Agglo rend l'habitant du territoire plus exigeant et demandeur d'explications sur le fonctionnement de la structure. Perçue peut-être au début comme technique ou bureaucratique, la Communauté d'agglomération prend chair auprès de la population et je le constate à chacune de mes réunions d'information publiques.

Bourges Plus devient de plus en plus lisible, de plus en plus concrète aux yeux des gens... ceci est aussi à mettre à l'actif de ces dix années d'action."

INTERVIEW
DEUX QUESTIONS À...

Serge LEPELTIER



Maire de Bourges
Ancien ministre

Bourges Plus a en charge le développement économique du territoire, que pensez-vous du rôle de l'Agglomération au cours de ces 10 années ?

Dans le cadre de sa compétence "développement économique", Bourges Plus a toujours eu pour objectif de renforcer l'attractivité du territoire et de créer les conditions optimales pour l'accueil et le développement des entreprises. A cette fin, Bourges Plus a joué indéniablement un rôle essentiel depuis sa création en 2002. En effet, la Communauté d'agglomération a nettement favorisé le développement des parcs d'activités permettant la création d'emplois sur notre territoire.

Ainsi, au cours de ces dix années, 3 000 emplois nets ont été créés. Et dans les mois à venir, ce sont encore près de 300 emplois nouveaux sur ces zones économiques.

L'emploi a toujours été notre priorité.

L'eau potable est entièrement gérée par l'Agglomération, ce service symbolise-t-il pour vous le bon fonctionnement de Bourges Plus ?

Oui absolument. N'oublions que Bourges Plus assure la distribution de l'eau à 100 000 habitants répartis sur 14 communes. Cela signifie bien évidemment que notre intercommunalité se doit d'avoir un bon fonctionnement mais aussi un service de qualité : qualité de l'eau, qualité des réseaux et qualité des installations de traitement.

Il est donc essentiel qu'à travers ce service de l'eau, les usagers aient un bon jugement sur le fonctionnement de notre Agglomération.

Le soutien au logement social

LOGEMENT

En juillet 2003, Bourges Plus lançait l'élaboration du Programme Local de L'Habitat*. Aujourd'hui, la Communauté d'agglomération de Bourges est partie prenante en matière d'habitat social, avec une série d'aides et de mesures concrètes.

Instaurer et préserver l'équilibre social de l'habitat sur le territoire... voilà l'une des compétences obligatoires de Bourges Plus. Pour cela, la Communauté d'agglomération de Bourges dispose de divers moyens dont la délégation des aides à la pierre. Ces crédits d'Etat sont destinés à tout opérateur de logement social, organisme bailleur et commune de l'agglomération (sur critères obligatoires du conventionnement APL, plafond encadré, locataires à revenus modérés). Cette année, l'enveloppe des aides à la pierre de l'Etat s'élève à 127 200 €.

400 000 € de financement

En parallèle, Bourges Plus peut également allouer des subventions sur ses fonds propres à des organismes bailleurs. En



2012, l'enveloppe disponible de la Communauté d'agglomération pour le financement s'élève à 400 000 €. Pour exemple, 22 logements vont ainsi être réalisés ZAC du Maréchal Juin par l'Office du Cher, soit 4 logements T3, 13 logements T4, et 5 logements T5. Lancé en novembre, le programme de construction de ces logements individuels prendra fin en septembre 2013.

Second exemple, sur le principe des aides couplées, l'opération réalisée allée du Paradis, dans la commune de Saint-Doulchard, par Jacques Cœur Habitat : 12 logements PLUS** répartis en trois petits immeubles collectifs dont 6 T3 et 6 T4. L'opération aura duré de novembre 2009 à

juillet 2011. Pour ce projet, la part versée par Bourges Plus en tant que délégataire de l'aide à la pierre s'élevait à 31 604 € et sa part sur fonds propres à 36 000 €, pour un coût total de 1 081 416 €.

Enfin, troisième aide à l'habitat social, le Fonds d'Intervention Foncière (FIF) attribué aux communes désireuses d'acquérir du foncier pour l'accession au logement social. L'enveloppe réservée est de 350 000 € par an (l'aide octroyée à la commune s'élevant à 30% de l'évaluation des Domaines en contrepartie de 25% ou 35% de logements sociaux intégrés dans l'opération de logements).

Favoriser l'accès au logement social

Depuis la mise en place de sa Politique de l'Habitat, Bourges Plus poursuit son action en

faveur de l'accession au logement social pour les habitants, toujours en étroite collaboration avec les bailleurs sociaux et les communes de l'Agglomération : l'assurance d'une mixité sociale réfléchie et d'un mieux vivre sur le territoire.

* Outil d'analyse et de programmation de l'habitat sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération, visant à mieux équilibrer et diversifier l'offre de logements.

** PLUS : Prêt Locatif à Usage Social



Une collaboration entre les bailleurs sociaux et les communes



Allée du Paradis, Saint-Doulchard

Coût total de l'opération
1 081 416 €

Montant des aides à la pierre de Bourges Plus
31 604 €

Montant dérogé par Bourges Plus sur fonds propres
36 000 €

EAU POTABLE

La qualité de votre eau

Bourges Plus est responsable de la qualité de l'eau distribuée au robinet de l'ensemble des foyers de l'Agglomération. L'eau est contrôlée régulièrement par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Centre.



présenter ni saveur ni odeur désagréable. Les substances indésirables sont également détectées (nitrates, pesticides, plomb). Le contrôle est effectué sur l'ensemble du système de distribution : points de captage, stations de traitement, réservoirs et réseaux. Des échantillons sont prélevés à chaque étape.

La qualité de votre eau

En complément des contrôles de l'ARS, Bourges Plus procède à des prélèvements d'autocontrôle, portant ainsi à environ 350 le nombre total des mesures réalisées chaque année. Ainsi, le taux de conformité bactériologique ainsi que le taux de conformité physico-chimique de l'eau s'élèvent à 100%.



100% de conformité aux tests physico-chimique et bactériologique



Information sur la qualité de l'eau distribuée par Bourges Plus

Le Ministère de la Santé met en diffusion sur son site internet www.eaupotable.sante.gouv.fr les résultats des analyses d'eau réglementaires effectuées sur le territoire de l'Agglomération. Ces informations sont actualisées au fur et à mesure des analyses réalisées sur les différents sites de production.



INTERVIEW Question-réponse avec...

Robert HUCHINS



Vice-président en charge de l'eau

L'eau distribuée par Bourges Plus est elle de bonne qualité ?

L'eau distribuée par Bourges Plus sur l'ensemble de son territoire est rigoureusement analysée tout au long de l'année. En plus des 240 analyses (environ) faites par l'ARS Centre, l'Agglomération procède à plus d'une centaine de prélèvements. Ainsi nous sommes en permanence informés de la qualité de notre eau. Et, au regard de toutes les analyses, l'eau de Bourges Plus est de très bonne qualité !

Pourquoi boire de l'eau du Robinet ?

Outre sa qualité, boire de l'eau du robinet revêt un intérêt financier. En effet, selon les endroits, l'eau du robinet coûte 100 à 300 fois moins cher que l'eau en bouteille ! Enfin, boire l'eau distribuée par Bourges Plus permet de diminuer ses déchets car, l'eau minérale ou de source est généralement vendue dans des bouteilles en plastique.

Les critères de qualité

Pour être consommée, l'eau doit répondre à des critères de qualité très stricts. Elle ne doit contenir ni parasite, ni virus, ni bactérie. Elle doit être limpide, claire, aérée et ne

Jusqu'à 300 fois plus

C'est ce que coûte l'eau en bouteille par rapport à celle du robinet



Trier
votre verre
permet de
réduire de

20
fois*

son coût de traitement !

*par rapport au verre jeté
avec les ordures ménagères

N° Vert 0 800 897 730
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE